

Impôt sur les revenus pétroliers—Loi

Et les ressources extractives? Les consommateurs qui ont contribué à constituer ces ressources au cours des ans ont le droit d'en profiter lorsque les cours internationaux augmentent et que leur valeur augmente du même coup au Canada. C'est pourquoi nous sommes partis du principe que les ressources extraites du sol, que ce soit dans l'Arctique, en Alberta, en Colombie-Britannique ou en Saskatchewan, appartiennent véritablement aux Canadiens et qu'il est donc normal de les taxer. De cette façon, quelles que soient les dépenses qu'une société puisse superposer entre l'extraction du gaz naturel et sa vente aux consommateurs, un certain montant est garanti aux Canadiens.

Le troisième principe a été d'admettre sans réserve, lorsqu'on parlait de la forte hausse de prix qui a eu lieu en raison de la conjoncture internationale, que tous ces avantages économiques ne devaient pas aller aux sociétés proprement dites ni aux compagnies pétrolières ou aux provinces dans lesquelles avait lieu la production. Là encore, ce fut un profit inattendu pour l'ensemble du pays. Partant de ce principe, ces avantages devaient être partagés. C'est là que le principe du vieux pétrole par rapport au nouveau a pris de l'importance à nos yeux. En tant qu'économistes examinant la situation dans le pays, nous savions qu'il importait d'offrir tous les encouragements possibles aux gens pour qu'ils prospectent de nouveaux gisements. Nous savions que si le gouvernement fédéral ou provincial essayait de supprimer ces avantages aux personnes qui produisaient et découvraient de nouveaux gisements de pétrole, on les dissuaderait d'agir. Ce n'était pas le cas pour le pétrole déjà découvert. Il était donc normal, du point de vue économique, d'établir la distinction entre le vieux et le nouveau pétrole.

● (1550)

En appliquant ces principes, nous avons trouvé un moyen de réunir les extrémités ouest et est de notre parti. Ce rapprochement était important, et je le rappelle à des gens comme le député de Brampton-Georgetown (M. McDermid) qui tient des propos exaltés au sujet de l'industrie pétrolière. Je comprends son exaltation, mais je souhaiterais simplement qu'il l'exprime avec un peu plus de logique.

En examinant les questions de fiscalité relatives à l'industrie pétrolière et gazière, je pense que le gouvernement ne devrait pas envisager d'imposer, comme il l'a fait, les consommateurs ontariens. Au contraire, il devrait chercher à traiter plus justement les énormes avantages fiscaux dont les grandes sociétés ont joui ces dernières années. S'il estime indispensable d'augmenter les recettes fiscales pour compenser en partie la péréquation des prix du pétrole et du gaz dans tout le pays, c'est vers elles que le gouvernement devrait se tourner et non vers les consommateurs de l'Ontario.

Je n'ai pas l'intention de prolonger le débat. Cependant, je tiens à déclarer clairement et publiquement que notre parti a abordé la question avec sérieux, dans le but de veiller à appliquer certains principes philosophiques qui traduisent l'histoire du pays et l'apport que nous avons tous fait à l'expansion de l'industrie pétrolière et gazière, ainsi que les préoccupations du député d'Athabasca (M. Shields), selon lequel nous sommes redevables aux entrepreneurs qui ont pris des risques pour

contribuer à un effort national en vue de stimuler cette industrie.

M. Fennell: Monsieur le Président, je tiens à éclaircir deux points. Je sais que les députés veulent adopter ce projet de loi mais c'est la première fois que j'interviens à la Chambre au cours de la présente session. J'étais censé parler d'un autre projet de loi et je ne veux pas bloquer celui-ci, mais j'ai deux observations à faire. Le député a commencé à nous dire que ce sont des sociétés pétrolières canadiennes qui, les premières, ont découvert du pétrole dans l'Ouest. Ce n'est pas exact et il serait bien avisé de vérifier les faits. C'est Imperial Oil qui a dépensé des millions de dollars avant de trouver du pétrole à Leduc. Les Canadiens de Bay Street n'ont pas eu le courage d'investir dans l'Ouest.

Des voix: Oh, oh!

M. Fennell: Ce que le député a dit au sujet des premiers travaux de recherche de l'industrie dans l'Ouest n'est pas exact.

J'ai passé huit semaines à étudier le Programme énergétique national. Dommage qu'il soit l'œuvre d'économistes plutôt que de gens du secteur pétrolier, car nous serions en bien meilleure posture aujourd'hui.

M. Langdon: Monsieur le Président, le visage du député de Brampton-Georgetown reflète sa peine et son chagrin, c'est évident. Toutefois, j'ai une brève observation à faire. Le député devrait étudier l'histoire de l'industrie pétrolière dans l'ouest du Canada dans nos livres d'histoire économique, en particulier l'ouvrage classique de Ronald Shearer. On y raconte en détail les débuts de cette industrie. Je renvoie le député à cet ouvrage, car c'est une partie essentielle de notre histoire. En fait, les hommes d'affaires qui ont pris des risques étaient canadiens. Ce sont des Canadiens qui étaient prêts à investir. S'il vérifie les faits, il constatera que c'est la vérité.

Je fais même une petite promesse au député. Je vais lui trouver cet article et, s'il admet être dans l'erreur, son deuxième discours à la Chambre lui permettra de présenter des excuses pour nous avoir induits en erreur.

Le président suppléant (M. Paproski): Comme il n'y a pas d'autres questions, la Chambre est-elle prête à se prononcer?

M. George Baker (Gander-Twillington): Monsieur le Président, le leader parlementaire du parti libéral et la ministre d'État aux Finances (M^{me} McDougall) m'ont demandé de ne pas faire un long discours, parce qu'ils veulent que ce projet de loi soit adopté. J'en ai seulement pour une minute. Lorsque le gouvernement désire faire adopter un projet de loi aussi vite, il devrait dire à ses députés de s'abstenir de faire des déclarations...

M. Nunziata: Des déclarations provocatrices.

M. Baker: Exactement, des déclarations provocatrices. Ils ne devraient pas faire des déclarations propres à nous mettre en colère. Ils ne devraient pas faire des déclarations erronées. Le secrétaire parlementaire de la ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M. McDermid) a dit que tous les Terre-Neuviens, sauf ceux de l'opposition, seraient satisfaits de cette entente fédérale-provinciale. Je ne vais pas rester ici sans riposter.